

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement
tenue le mardi 6 avril 2021 à 19 h par visioconférence
École Les Bocages, 4832 des Landes, Saint-Augustin, Québec

Étaient présents :

| | | |
|----------------------------|----------------------------------|----------------------|
| Annie Beaulieu | Jennyfer Boudreault (secrétaire) | Jean-Simon Bourgault |
| Pascal-Emmanuel Carpentier | Catherine Embregts | Anne-Sophie Mascart |
| Christine Poudrier | Sébastien Simard | Jean Vaillancourt |
| Marie-Josée Labrecque | Marilyne Lemay | Véronic Laliberté |

Étaient absents :

| | |
|-----------------------|----------------|
| Tina Fournier-Ouellet | Valérie Savard |
|-----------------------|----------------|

I. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

Mme Lemay débute la rencontre en saluant les membres du conseil d'établissement.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est conforme pour la tenue du Conseil d'établissement du 6 avril 2021.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Lemay fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du conseil.

Il est proposé par Mme Anne-Sophie Mascart d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 6 avril 2021.
Adopté à l'unanimité. CE-025-20-21-038

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 9 mars dernier

Mme Lemay fait mention de deux petites coquilles à corriger au point 7.5. Ensuite, M. Simard fait les suivis de la dernière rencontre.

Voir document « Procès-verbal du 9 mars 2021 ».

Point 3.3 En ce qui a trait aux services complémentaires de soutien, tout est commencé comme prévu.

Il est proposé par Mme Christine Poudrier d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 mars 2021. Adopté à l'unanimité. CE-025-20-21-039

2. Interventions du public

Aucun public n'était présent lors de la rencontre du 6 avril 2021.

3. Approbation

3.1 Horaire de la journée du 23 juin 2021

M. Simard propose aux membres du conseil d'établissement de permettre aux enseignants et aux éducateurs de dîner avec les élèves et ainsi terminer la journée aux alentours de 13 h selon l'horaire des autobus.

Il est proposé par Mme Annie Beaulieu d'adopter l'horaire pour la journée du 23 juin 2021. Adopté à l'unanimité. CE-025-20-21-040

3.2 Journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle

M. Simard précise que l'équipe-école a décidé que la journée d'accueil sera repoussée lors d'une des journées pédagogiques en août 2021, précisément le 27 août, car les mesures sanitaires ne permettent pas d'accueillir les enfants et les parents dans l'école actuellement. Une vidéo sera effectuée avec la contribution des élèves de 6^e année et les élèves de la maternelle de cette année pour expliquer aux nouveaux parents le fonctionnement de l'école.

Il est proposé par Mme Christine Poudrier d'adopter la journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle. Adopté à l'unanimité. CE-025-20-21-041

3.3 Entrée progressive 2021 (état de nos réflexions)

M. Simard mentionne qu'actuellement il y a encore des réflexions donc ce point sera rediscuté lors de la prochaine rencontre.

4. Adoption

4.1 Règles de fonctionnement aux services de garde

M. Bourgault précise que ce point sera reporté à la prochaine rencontre, car le document n'est pas complet pour le moment.

4.2 Amplitude d'ouverture du service de garde en 2021-2022

M. Simard précise que le sondage devrait être envoyé au mois de mai. Ce point sera rediscuté prochainement.

4.3 Calendrier d'ouverture au service de garde

M. Simard précise qu'une partie de l'école ne sera pas accessible pendant une partie de l'été puisqu'une rue sera en rénovation. Également, comme le Camp Kéno utilise certains locaux, l'équipe-école propose de débiter l'ouverture du service de garde le 25 août afin de permettre de faire le ménage complet de l'école avant l'entrée des enseignants et des enfants.

Mme Lemay demande si les travaux auront un impact sur le Camp Kéno. M. Simard répond que oui et que le stationnement du personnel sera utilisé pour que les parents déposent les enfants.

Mme Laliberté se questionne à savoir si le fait de commencer le service de garde un mercredi cause beaucoup de problèmes aux parents. M. Simard et M. Bourgault confirment qu'habituellement les premières journées sont plus tranquilles et progressivement le nombre d'inscriptions augmentent.

Il est proposé par Mme Anne-Sophie Mascart d'adopter le calendrier d'ouverture au service de garde pour l'année 2021-2022. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-042**

4.4 Service de traiteur pour le service de garde

Voir document « Contrat croquignolet 2021-2022 ».

M. Bourgault présente le contrat qui reste le même, à l'exception du point 16 qui présente une augmentation de 0,25\$. Ainsi, le repas de base tombe à 6,70 \$ pour un repas chaud et 6,95\$ pour un repas froid.

Mme Laliberté demande s'il y a un minimum de volume pour avoir accès à ce service. M. Bourgault précise qu'en temps normal, il y a entre 30 et 50 repas par jour, mais qu'avec la Covid-19, il y a moins de demandes cette année et aucun minimum n'est requis.

Mme Lemay se demande si les repas arrivent chauds ou s'ils doivent être chauffés sur place. M. Bourgault précise que les repas arrivent tous froids, dans une glacière, et les éducateurs doivent effectivement les faire chauffer.

Les membres du conseil d'établissement discutent de la possibilité de garder la directive de ne pas avoir de repas à faire chauffer au micro-ondes puisque ceci prend énormément de temps et l'adulte est donc nécessairement moins présent avec les enfants. C'est une possibilité à considérer, donc ce sujet sera discuté à nouveau.

Il est proposé par M. Jean Vaillancourt d'adopter le contrat de service avec le traiteur Le Croquignolet pour l'année 2021-2022. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-043**

5. Information

5.1 Qualité de l'air

Voir document « Courriel aux parents – Qualité de l'air ».

M. Simard présente le document aux membres du conseil d'établissement et annonce que l'école se trouve dans le seuil acceptable. Comme l'école a une ventilation naturelle et qu'elle peut ouvrir les fenêtres, c'est favorable pour la bonne qualité de l'air. Ainsi, toutes les fenêtres sont ouvertes minimalement à chacune des récréations afin de permettre une circulation. Avec l'arrivée du beau temps, c'est certain que les fenêtres seront ouvertes plus souvent.

6. Décision

6.1 Ressource sur l'anxiété pour les parents

Voir document « Parler d'anxiété sans stress... pour les parents ».

M. Simard présente les documents fournis par Mme Corriveau en demandant aux membres du conseil d'établissement ce qu'ils souhaitent faire comme promotion. M. Bourgault mentionne que tous les intervenants de l'école ont eu accès à une formation sur cette thématique et qu'il y a une manière de présenter le document à tous les parents. Mme Mascart ajoute qu'elle croit que tous les parents devraient y avoir accès, car ceux qui sont intéressés l'utiliseront et ceux qui ne le veulent pas le laisseront tout simplement de côté. Mme Lemay ajoute que le document est simple, concis et très clair donc comme parent c'est un simple rappel qui peut être aidant pour supporter ses enfants. Étant donné la situation particulière de cette année, il serait pertinent de faire du pouce sur l'anxiété qui peut être vécue par tous et chacun avec l'adaptation dont les enfants et les parents font preuve. Mme Embregts ajoute également que ce serait pertinent d'ajouter des ressources en complément du document pour que les parents aient accès à des conseils si certains ont des besoins particuliers : CLSC, Tel-jeunes, etc.

M. Simard et Mme Lemay travailleront sur une lettre pour les parents et Mme Embregts et Mme Corriveau dresseront une liste de ressources pertinentes à partager. Le tout pourra être présenté par courriel aux membres du conseil d'établissement afin que l'envoi se fasse rapidement.

6.2 Assemblée générale et rencontre de parents (septembre 2021)

M. Simard présente les dates des rencontres de parents du début d'année : le 8 septembre pour le 3^e cycle à 19 h, le 9 septembre pour le 1^{er} cycle et la maternelle à 19 h et le 14 septembre pour le 2^e cycle. M. Simard propose la date du 14 septembre comme date pour l'assemblée générale, qui doit obligatoirement se vivre avant le 30 septembre. La rencontre prendra place aux alentours de 18 h 15 et terminerait maximum à 19 h 30 pour le début des rencontres du 2^e cycle.

6.3 Modalité de reconnaissance pour les parents bénévoles

M. Simard demande aux membres du conseil si la modalité de la carte de remerciement envoyée par la poste et personnalisée par des dessins d'enfants est utilisée encore une fois cette année en raison de la pandémie qui empêche les rassemblements. Tous les membres du conseil d'établissement sont en accord.

7. Informations générales

7.1 de la présidence ;

Mme Lemay lève son chapeau à toute l'équipe-école pour l'adaptation dont elle fait preuve et ce qu'elle met en place pour la réussite des élèves avec des intervenants bienveillants avec les enfants.

7.2 de la direction ;

M. Simard présente une photo du mur du local de musique présentant les guitares achetées et chacune porte le nom d'un musicien. Les élèves du 3^e cycle sont très heureux de pouvoir apprendre des accords. Également, quant aux nouvelles consignes sanitaires, toutes les activités parascolaires sont suspendues, les sorties scolaires sont encore possibles en bulle-classe et le masque de procédure sera obligatoire en classe de la 1^{ère} à la 6^e année. L'équipe-école est déçue de la fermeture et de l'enseignement à distance, mais tout le monde est prêt et tous sont très heureux de reprendre les cours lundi prochain. Il espère que la fin d'année sera positive.

7.3 de la trésorerie ;

M. Vaillancourt annonce qu'il n'y a rien de nouveau au niveau des finances et que tout fonctionne bien. Il ajoute que la distribution des masques de procédure dans les écoles secondaires se fait sur l'heure du dîner, un premier remis pour l'après-midi et un autre placé dans un sac de type *Ziploc* pour le lendemain.

7.4 de la représentante du Comité de parents ;

Mme Fournier-Ouellet est absente à la rencontre.

7.5 des représentants des autres membres du personnel ;

Mme Embregts mentionne qu'elle est très heureuse que l'école reprenne lundi prochain pour reprendre la routine ainsi que toutes les mesures d'aide mises en place pour plusieurs élèves.

M. Carpentier précise que l'équipe du 1^{er} cycle est prête pour l'enseignement à distance malgré que tous auraient préféré être en classe avec ses élèves.

Mme Beaulieu ajoute que, jeudi dernier, toute l'équipe-école s'est retournée rapidement pour s'assurer que tous les élèves aient leur matériel et que tout le monde soit prêt. Tout le monde s'entraidait ce qui fait en sorte que l'équipe du 3^e cycle est également prête à attaquer le virtuel. Le projet de livre pourra avoir lieu puisque les élèves peuvent revenir en présentiel prochainement.

Mme Poudrier fait un retour sur la chasse aux cocos vécue par chacune des classes lors de la journée de jeudi dernier. Une fois l'œuf trouvé, chaque élève récoltait une poule en chocolat. Les élèves étaient très contents de cette belle activité. Elle termine en mentionnant que c'était une grosse journée de planification pour les spécialistes qui enverront des capsules et documents de travail que les élèves pourront faire de manière asynchrone lors de l'école à distance.

Mme Laliberté remercie M. Simard et toute l'équipe-école pour les communications claires et les activités spéciales qui sont vécues.

Mme Labrecque ajoute que la première journée pédagogique en service de garde d'urgence s'est bien déroulée malgré la distanciation entre chaque enfant et sans le partage de matériel. Les enfants ont adoré préparer le coup du poisson d'avril en collant une énorme quantité de poissons dans le secteur du secrétariat.

M. Bourgault ajoute que toutes les activités spéciales vécues par les élèves permettent de rendre chaque journée plus légère. Il précise également que plusieurs personnes ont dû entrer au travail lors de la journée du vendredi Saint afin de mettre sur pied le service de garde d'urgence. L'équipe s'est très bien activée à mettre sur pied le tout afin de rendre l'accueil agréable et que chaque enfant se sente bien.

8. Varia

Aucun point en varia pour la rencontre du 6 avril 2021.

9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 20 h 45.